AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ACQUISITION D'UNE STATION D'ANAEROBIE – Unité ISP

CENTRE INRAE VAL DE LOIRE

1 -Type de procédure : Marché à procédure adaptée (< 90 K€ HT).

La présente consultation est passée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique.

2 -Centre INRAE de rattachement : Centre INRAE VAL DE LOIRE

3 -Unités : UMR ISP (Unité Mixte de Recherche Infectiologie et Santé Publique) **site de Nouzilly.**

4 -Objet du marché : ACQUISITION D'UNE STATION D'ANAEROBIE

5 -Caractéristiques du besoin (description, lieu d'exécution, durée, volume, etc.) :

La présente procédure a pour objet l'acquisition d'une station d'anaérobie pour l'unité mixte de recherche ISP du site de Nouzilly du centre INRAE Val de Loire.

Le descriptif du matériel demandé et les modalités de consultation des entreprises sont décrits dans le Cahier des Clause Techniques Particulières (CCTP), le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le règlement de consultation (RC).

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

INRAE se réserve la possibilité de négocier aux conditions fixées dans le Règlement de Consultation.

6 -Adresse où l'on peut retirer un dossier (le cas échéant) :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur de INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr

7 -Date limite de remise des plis : mercredi 4 novembre 2026 à 16h00

8 -Critères de sélection :

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur procédera à l'ouverture des offres des candidats admis, dont le contenu sera enregistré dans le procès-verbal d'ouverture des offres. Il pourra demander aux candidats de préciser le contenu de leur offre.

Le jugement des offres sera effectué selon les critères et sous-critères suivants par application de leur pondération :

Critère d'attribution pondérés		Sous-critères d'attribution pondérés	
Critère de qualité technique	40 %	Qualité de l'air (pureté) et contrôle de l'atmosphère interne (niveau d'O2 résiduel, régulation T°C et d'humidité).	30 %
		Performance et rapidité du sas principal et du mini-sas/système de transfert rapide	15 %
		Sécurisation de l'environnement de travail face au risque infectieux (manipulation de pathogènes, filtration HEPA, maitrise de la sortie de particules infectieuses hors de l'enceinte, facilité et technique de décontamination possible)	25 %
		Conformité aux spécifications fonctionnelles (capacité d'incubation, nombre de boîtes de Pétri, modularité)	20 %
		Ergonomie et confort de travail (souplesse des manchons/qualité de la préhension, visibilité, système de passage des bras)	10 %
Délai de livraison	5%		100 %
Maintenance, Garantie et SAV	5 %	Organisation et réactivité du SAV (support, délais d'expédition pièces et délais d'intervention sur site, coût prévisionnel du contrat de maintenance préventive/curative)	100 %
Critère environnemental	15 %	La consommation de gaz par cycle de purge du sas principal et du mini-sas (L/cycle), la consommation moyenne de gaz en régime permanent (L/24h)	45 %
		Consommation électrique globale de l'équipement réduite (mode veille / gestion intelligente des chauffages)	15 %
		Réparabilité, durabilité et durée de garantie de disponibilité des pièces (7 à 10 ans), facilité de maintenance (remplacement aisé des joints, gants et filtres par l'utilisateur).	40 %
Critère Prix	35 %	Les prix sont appréciés au regard du montant total de l'offre de base précisée à l'acte d'engagement selon la formule de calcul décrite ci-dessous.	100 %

Le critère de qualité technique de l'offre et le critère environnemental sont appréciés au regard du mémoire technique du candidat.
Les prix sont appréciés au regard du Bordereau du montant total de l'offre précisé à l'AE.
Après pondération, les critères et sous-critères sont notés sur 10 points ainsi que la note finale.

Méthode d'analyse des offres :

- Critère de qualité technique de l'offre :

Les sous-critères seront évalués sur 5 points, selon le barème suivant :

Echelle de notation		
Notation de la qualité de l'offre	Niveau de satisfaction de la demande	Eléments permettant d'apprécier la qualité de l'offre
1	Insuffisant	Niveau de satisfaction de la demande et / ou des besoins : insuffisant. L'information fournie pour le critère est insuffisante, trop lacunaire et / ou se limite à la fourniture de brochures commerciales sans apporter une réponse claire et suffisamment précise à la demande. L'information fournie traduit un sous-dimensionnement manifeste de la réponse par rapport au besoin ou des inconvénients prépondérants.
2	Passable	Niveau de satisfaction de la demande et / ou des besoins : passable. L'information fournie pour le critère répond au minium de la demande sans présenter d'avantage particulier suffisant ou en présentant des inconvénients significatifs.
3	Bon	Niveau de satisfaction de la demande et / ou des besoins : bon. L'information fournie pour le critère répond correctement à la demande sans apporter de détails significatifs
4	Très Bon	Niveau de satisfaction de la demande et / ou des besoins : Très bon. L'information fournie pour le critère répond pleinement à la demande, l'offre est personnalisée.
5	Excellent	Niveau de satisfaction de la demande et / ou des besoins : excellent. L'information fournie pour le critère répond parfaitement à la demande, sans tomber dans le surdimensionnement. Elle est personnalisée et présentée de manière claire, précise et détaillée. Elle offre toutes les garanties concernant le respect des engagements indiqués.

Formule de notation pondérée de chaque sous-critère = (Note obtenue/5) X (pondération sous-critère x10)

Note globale critère qualité technique = somme des notes obtenues aux sous-critères

- Critère environnemental :

Les sous-critères sont évalués sur 5 points, selon le même barème que les sous-critères de qualité technique de l'offre.
Formule de notation du critère = (Note obtenue/5) X (pondération sous-critère x10)
Note globale critère environnemental = somme des notes obtenues aux sous-critères

- Critère financier :

La formule de calcul de la note financière pondérée sera la suivante :

$$10 \times \frac{\text{(montant de l'offre la moins-disante)}}{\text{(montant de l'offre analysée)}}$$

- La note totale (Nt)

La note totale sera calculée par application de la formule suivante aux notes obtenues :
Nt = (note critère qualité technique x pondération du critère) + (note critère environnemental x pondération du critère) + (note critère financier x pondération du critère)

INRAE pourra demander aux soumissionnaires de préciser le contenu de leur proposition.

Après analyse des offres, INRAE se réserve la possibilité de négocier le marché.

9 -Négociation

Pour le cas où INRAE décide de négocier, la négociation sera engagée avec les 3 meilleurs soumissionnaires sélectionnés sur la base des critères spécifiés à l'article 6.3 De même le choix final du titulaire du marché se fera sur la base de ces critères en fonction des éléments obtenus ou non lors de la négociation.

La négociation pourra prendre la forme :

- D'un échange de questions/réponses adressé par courriel à chacun des trois soumissionnaires sélectionnes, via le profil d'acheteur INRAE (https://www.marches-publics.gouv.fr).
- D'une audition à laquelle les soumissionnaires seront préalablement convoqués. La convocation précisant notamment les modalités d'accès à cette audition (date, heure, salle de réunion) sera adressée à chacun des soumissionnaires retenus par voie électronique via le profil d'acheteur INRAE (https://www.marches-publics.gouv.fr) au moins sept (7) jours calendaires avant.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur, dès que son choix sera fait, avisera tous les autres candidats du rejet de leur offre en précisant les motivations de ce rejet.

9 -Délai de validité des offres : 90 jours

10 -Contact :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : http://www.marches-publics.gouv.fr.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, dans un délai raisonnable afin de permettre aux candidats d'ajuster leur offre au besoin avant dépôt et date limite de réception des offres.

Communication entre le pouvoir adjudicateur et les candidats
L'ensemble des communications (questions en cours de consultation, demande de complément d'information en cours d'analyse, attribution, offre(s) non retenue(s), notification, etc…) se fera exclusivement sur la plateforme PLACE : http://www.marches-publics.gouv.fr.

Tout au long de la consultation, les candidats seront attentifs aux courriels officiels envoyés depuis cette plateforme (Expéditeur : « PLACE – Plate-forme des achats de l'Etat »).
